

COMMUNE DE BOURGOIN-JALLIEU
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 16 DECEMBRE 2022
ASSEMBLEE DELIBERANTE
DB221216208

L'an deux mille vingt-deux, le seize décembre à dix-neuf heures, les conseillers municipaux légalement convoqués le neuf décembre, se sont réunis au nombre prescrit par la loi en séance publique, à la halle Grenette située place de la Halle à Bourgoin-Jallieu.

La séance est ouverte à 19 heures 05. Elle est présidée par Monsieur Vincent CHRIQUI, Maire.

Il procède à l'appel des conseillers municipaux.

ASSISTENT A LA SEANCE : Vincent CHRIQUI, Jean-Pierre GIRARD, Marie-Laure DESFORGES, Aurélien LEPRETRE, Hélène ACCETTOLA, Olivier DIAS, Myriam ABDERRAHIM, Marguerite BACCAM, Océane ROULOT, Sébastien CHALESSIN, Alain BATILLOT, Armand BONNAMY, Marie-Thérèse DUSSERT, Thierry JOSEPH, Chantal BUSSY, Laurent CAMPO, Gaël LEGAY-BELLOD, Dominique CADI, Robert BRIOUDE, Marie-Claude SOUCHAUD, Isabelle RENARD, Odile MARTINI, Damien PERRARD, Anne CROUZIER, Roger RICHERMOZ, Jean-Claude PARDAL, Laurent MAGUET.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35

Présents : 27

Votants : 32

Absents : Dorian MAILLET, Aurélia MASSON, Anissa DAOUI.

Excusés, ayant donné pouvoir :

- Nathalie JACQUEMOND, pouvoir à Marie-Thérèse DUSSERT
- Semiha ALATAS, pouvoir à Myriam ABDERRAHIM
- Christian CIOFFI, pouvoir à Dominique CADI
- Michael AYDIN, pouvoir à Isabelle RENARD
- Kévin DOREL, pouvoir à Damien PERRARD

Secrétaire de séance : Aurélien LEPRETRE est nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

Rapporteur : Jean-Pierre GIRARD

13 : CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT ENTRE PASSION COMMERCES, LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE ET LA VILLE DE BOURGOIN-JALLIEU

Dans le cadre de sa compétence en développement de l'économie de proximité, et dans le cadre de l'action « Cœur de ville », la ville poursuit ses actions en faveur du commerce, et se doit d'œuvrer avec les acteurs économiques locaux. Elle a notamment développé un plan de soutien au monde économique en 2020 et en 2021 afin d'agir par des actions concrètes et financières auprès des commerçants.

Ainsi, et ce, depuis plusieurs années, ce partenariat se traduit par la signature d'une convention entre la ville, Passion Commerces et la CCI Nord Isère. Celle-ci présente la feuille de route des partenaires et leurs actions en faveur du commerce berjallien pour cette année 2022.

Les axes de travail définis sont :

- L'observatoire du commerce,
- Une politique globale d'animation du commerce berjallien,
- Le développement d'outils numériques,
- La promotion du commerce et les outils de fidélisation,
- Les actions sur le stationnement,
- La prospection et la politique d'accueil des porteurs de projets, le suivi des locaux commerciaux,
- Un accompagnement et une professionnalisation des entreprises,
- Une aide à l'investissement pour les commerces.
- Les moyens humains dédiés à l'accompagnement de la vie commerçante.

La reconduction de la présente convention cadre de partenariat associée à la convention financière illustre que les partenaires ont un souci commun de faire de Bourgoin-Jallieu la 1^{ère} destination marchande de centre-ville entre Lyon et Grenoble.

Le Conseil Municipal est appelé à autoriser le Maire ou en cas d'empêchement un adjoint ayant délégation en la matière, à :

- **Adopter** la nouvelle convention cadre fixée pour l'année 2022.
- **Fixer** le montant de la subvention à verser à Passion Commerces pour 2022 à 40 000 euros € (montant identique à 2021).
- **Signer**, au nom et pour le compte de la commune, toutes pièces, de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- **Prendre acte** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2022.

Le conseil municipal,
Après avoir entendu l'exposé ci-dessus,
Après en avoir délibéré,
Adopte la délibération à l'unanimité des voix.

Ainsi fait et délibéré à Bourgoin-Jallieu, le vendredi 16 décembre 2022.

Le secrétaire de séance

A blue circular official stamp of the Municipality of Bourgoin-Jallieu is partially obscured by a large, stylized blue ink signature.

Le Maire

A blue circular official stamp of the Municipality of Bourgoin-Jallieu is partially obscured by a black ink signature.